La Grande Mosquée de Paris se fâche : Chems-Eddine Hafiz exige de pouvoir fêter la fin du ramadan !

écrit par François des Groux | 10 mai 2020



Chems-Eddine Hafiz n'est pas content. Il enrage même.

Pensez donc : le 4 mai, Edouard Philippe <u>a déclaré au Sénat</u> que la reprise des cultes n'aurait pas lieu avant le 29 mai.

Ce qui signifie que les musulmans ne pourront pas fêter normalement la fin du ramadan et, donc, l'Aïd.

Scandaleux ! Horrible ! Discriminatoire !

Mais qui est Chems-Eddine Hafiz se disant « prêt à user de tous les moyens légaux pour défendre les intérêts moraux des musulmans de France » ?

C'est d'abord un avocat, né en Algérie et installé chez l'ancien ennemi colonialiste et raciste pour lutter contre l'islamophobie : Houellebecq (« La religion la plus con, c'est quand même l'islam ») et Charlie Hebdo (affaire des caricatures danoises de Mahomet) ont été ses cibles (Wikipedia).

C'est ensuite le vice-président du Conseil français du culte musulman (CFCM) et de la Société des Habous et des Lieux Saints de l'Islam ainsi que d'autres machins islamiques œuvrant pour la religion d'amour, de tolérance et de paix. Il est, de plus, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH).

Mais, surtout, il devient, en janvier 2020, le nouveau recteur de la Grande mosquée de Paris, remplaçant Dalil Boubakeur, démissionnaire.

On ne sait pas si le ton comminatoire et menaçant de Chems-Eddine Hafiz fera céder le gouvernement mais, de toute façon, qui empêcherait les musulmans de fêter l'Aïd dans leurs cités ?

Sur eux, les *racisés* et autres *indigènes de la République*, on pourra écrire, plus tard : « *la France leur avait donné la main, ils lui bouffèrent le bras… »*

.

La Mosquée de Paris se fâche et demande la reprise des cultes pour la fin du ramadan

Le recteur Maître Hafiz est prêt à saisir la justice pour dénoncer une «discrimination» du culte musulman.

Dans un communiqué d'une rare fermeté, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, menace, le 5 mai, d'attaquer le gouvernement en justice si le projet de

reprise des cultes — comme annoncé par Edouard Philippe devant le Sénat le 4 mai — intervenait pour le grand week-end de la Pentecôte, donc au plus tôt le 29 mai.

Maître Hafiz demande «instamment aux pouvoirs publics» que la date de reprise des cultes soit donc avancée au 24 mai, c'est-à-dire, à la fin du Ramadan et sa fête de l'Aïd.

Sans quoi, explique le recteur qui est aussi avocat de métier, ce serait «un fait grave de discrimination manifeste» car «la fête de l'Aïd qui clôture le mois sacré du Ramadan est aussi importante que la pentecôte juive ou chrétienne».

Il se dit prêt «d'user de tous les moyens légaux pour défendre les intérêts moraux des musulmans de France». Avec la «possibilité d'une saisine des juridictions compétentes».

Stupéfaction et déception

Dans son communiqué, le nouveau recteur de la Grande Mosquée de Paris — il a remplacé au début de l'année Dalil Boubakeur — exprime aussi sa «stupéfaction et déception» devant les «revirements inexpliqués opérés par l'exécutif, qui annonce l'éventualité de célébration d'offices religieux au sein des lieux de culte avant la date prévue, soit dès le 29 mai, pour permettre l'organisation de cérémonies religieuses liées aux fêtes juive et chrétienne de la Pentecôte.»

Si cette décision était prise prévient-il «elle installerait de fait une inégalité entre les citoyens» en «excluant de facto le culte musulman».

Et «les musulmans, liés à la Fédération nationale de la Grande Mosquée de Paris (GMP), que j'ai l'honneur de représenter, ne comprendraient pas cette mesure inique du 'deux poids deux mesures', la fête de l'Aïd n'étant séparée de la Pentecôte juive et chrétienne que de quatre jours».

La GMP demande donc «de fixer le 24 mai comme date de reprise de célébration des cérémonies religieuses pour tous les lieux de culte sans exclusion».

https://www.lefigaro.fr/actualite-france/la-mosquee-de-paris
-se-fache-et-demande-la-reprise-des-cultes-pour-la-fin-duramadan-20200505



Des musulmans prient devant la Grande Mosquée de Paris à l'occasion de l'Aïd-el-Fitr (archives AFP)